

L ASSOCIATION KAL AKAL
OBSERVATOIRE DES DROITS
HUMAINS DE L'AZAWAD



جمعية كل أكال

OBSERVATOIRE DE VEILLE CITOYENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS DU PEUPLE DE L'AZAWAD, "ASSOCIATION KAL AKAL"

RAPPORT N°12/AKA/2025

Période : Mois Décembre

Date : le 1^{er} Janvier 2026

Introduction

L'Association **Kal-Akal**, Observatoire de Veille Citoyenne pour la Défense des Droits Humains du Peuple de l'Azawad, est une organisation de la société civile engagée dans la protection des droits fondamentaux des populations civiles vivant dans les régions du l'Azawad et du centre du Mali.

Dans un contexte sécuritaire toujours plus dégradé, le mois de décembre 2025 a été marqué par une recrudescence alarmante des violations graves des droits humains. Les Forces armées maliennes (FAMa), appuyées par les mercenaires de l'Africa Corps, ainsi que des groupes armés non étatiques, ont multiplié les exactions contre les civils : exécutions sommaires, frappes de drones, arrestations arbitraires, disparitions forcées, pillages, destructions de biens civils et violences sexuelles.

Grâce à son réseau de relais communautaires et de sources locales fiables, l'Association Kal-Akal a documenté, vérifié et analysé les incidents rapportés ci-après. Le présent rapport couvre les principales violations enregistrées **le mois de décembre 2025**, illustrant l'ampleur des souffrances endurées par les populations civiles.

I. EXÉCUTIONS SOMMAIRES ET MEURTRES DE CIVILS : 16 cas confirmés

8 décembre – Erkech (Intilalt, région de Gao)

Une unité de l'État islamique au Sahel a tué **1 civil**, incendié des habitations et emporté des animaux appartenant aux populations locales.

18 décembre – Ouest de Léré (Tombouctou)

Deux civils tués par l'armée malienne et des mercenaires russes ; une autre personne arrêtée.

19 décembre – Zone d'Al-Dawiya

Frappe de drone visant un véhicule civil de type Toyota Hilux :
Tous les occupants tués (nombre exact non encore établi).

24 décembre – Nord de Ber (région de Tombouctou)

Frappe de drone malien sur un véhicule de transport civil :
3 civils tués.

26 décembre – Tinfissawatène (région de Ménaka)

Un civil arrêté par une patrouille mixte FAMA–mercenaires étrangers puis **brûlé vif**.

27 décembre – Tinaghass (près de Gargando)

Assassinat de **Mohamedoune Ag Abdallah Ag Kistini** par des éléments de l'Africa Corps, selon des sources locales concordantes.

**II. ARRESTATIONS ARBITRAIRES, ENLÈVEMENTS ET DISPARITIONS FORCÉES :
au moins 12 cas confirmés**

7 décembre – Tadjmart

Enlèvement d'un notable âgé, **Bikane**, sans aucun lien avec un groupe armé.
Les populations locales dénoncent des pressions constantes et des accusations infondées.

12 décembre – Adjelhoc (Kidal)

Arrestation arbitraire de **Hamou Ag Bine** par Africa Corps.

18 décembre – Ouest de Léré

Une personne arrêtée après l'exécution de deux civils.

26 décembre – Tinfissawatène (Ménaka)

4 civils arrêtés par les FAMA et leurs alliés restent portés disparus à ce jour.

Semaine du 15 au 20 décembre – Axe Gao-Ansongo

Enlèvements de **plusieurs jeunes filles**, détenues temporairement avant d'être relâchées.

**III. PILLAGES, INCENDIES ET DESTRUCTIONS DE BIENS CIVILS : 12 cas majeurs
documentés**

4 décembre – Ajagharome (cercle de Tidermène)

Une patrouille FAMA–Africa Corps a incendié plusieurs habitations et motos appartenant à des civils.

12 décembre – Tasrast / Amachach (Tessalit)

Des chameaux appartenant à des civils tués ou emportés par une patrouille militaire.

26 décembre – Ikadewane (Ménaka)

Pillage de boutiques et incendie de plusieurs commerces par les FAMA et Africa Corps.

8 décembre – Erkech (Gao)

Maisons civiles incendiées et bétail emporté par des éléments armés.

19 décembre – Al-Dawiya

Destruction totale d'un véhicule civil lors d'une frappe de drone.

24 décembre – Nord de Ber

Destruction d'un véhicule de transport civil.

27 décembre – Akoumbou (commune de Gargando)

Lors d'une attaque menée par une patrouille FAMA–Africa Corps :

- Plusieurs **habitations (châteaux)** endommagées
- **Animaux tués** appartenant aux populations civiles
- Destruction partielle des moyens de subsistance locaux

IV. VIOLS ET VIOLENCES SEXUELLES : 1 incident (plusieurs cas signalés)

Axe Gao-Ansongo (décembre 2025)

Plusieurs jeunes filles enlevées par des éléments armés ont été **violées** avant d'être relâchées, selon des témoignages concordants.

V. DÉGRADATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE ET ATTEINTES AUX CIVILS: au moins 10 incidents documentés

Axes Gao-Ansongo et Gao-Gossi

Entre le 1er et le 20 décembre 2025 :

- Braquages répétés de bus et de véhicules civils
- Extorsion systématique de 10 000 FCFA par passager

- Violences physiques contre les voyageurs
- Enlèvements de véhicules et incendies
- Attaques contre les localités riveraines

Ces incidents ont fortement limité la liberté de circulation et accentué la peur au sein des populations.

29 décembre – Falakofai (marché de K2)

Une frappe aérienne a touché le marché local :

- **6 civils blessés**, dont plusieurs commerçants

30 décembre – Amasarkad (région de Gao)

Des frappes de drones ont été signalées :

- **1 civil blessé** selon des informations préliminaires

VI. DÉGÂTS ENVIRONNEMENTAUX : 4 cas confirmés

27 décembre – Mine d'or d'Intahaka (Gao)

Frappes de drones de l'armée malienne ayant :

- Blessé des civils
- Endommagé du matériel de forage
- Provoqué une pollution du site d'orpaillage

Ajagharome, Ikadewane, Erkech

Incendies d'habitations, destruction de commerces et dégradation durable des zones habitées.

Conclusion

Le mois de décembre 2025 confirme une détérioration dramatique et continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans plusieurs régions d'Azawad. Les populations civiles demeurent les principales victimes d'opérations militaires indiscriminées, de frappes de drones, d'arrestations arbitraires, de violences sexuelles et de destructions systématiques de leurs moyens de subsistance.

L'Association **Kal-Akal** exprime sa profonde inquiétude face à l'impunité persistante dont bénéficient les auteurs de ces violations. Elle rappelle que la protection des civils constitue

une obligation fondamentale du droit international humanitaire et appelle à l'ouverture d'enquêtes indépendantes et impartiales sur l'ensemble des faits documentés.

La communauté nationale et internationale est interpellée; **le silence et l'inaction ne feront qu'aggraver les souffrances des populations.** Fidèle à sa mission, l'Association Kal-Akal poursuivra son travail de documentation, d'alerte et de plaidoyer afin que justice soit rendue aux victimes et que leurs droits fondamentaux soient enfin respectés.

Quelques images sur les crimes :

1-un drone de l'armée malienne a mené des frappes aériennes, samedi soir 27 décembre 2025, contre la mine d'or d'Intahaka, dans la région de Gao, Les frappes ont causé la blessure d'un civil orpailleur.



2- Un civil tué puis brûlé par une patrouille de FAMA-africa corps à tinfadimata région de Ménaka le 26 décembre 2025



3-Une vache tué lors d'une attaque de FAMA- afrca corps à Akoumbou, village de la commune de Gargando le 27-12-2025

